



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

### À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA TRAVAILLANT POUR AIR CANADA

## MISE À JOUR TRANSPORTEUR À FAIBLES COÛTS D'AIR CANADA

Chers confrères,  
Chères consœurs,

Des représentants du bureau canadien de l'AIMTA et du district des transports 140, les membres du comité portant sur le transporteur à faibles coûts d'Air Canada et nos conseillers juridiques ont rencontré des représentants d'Air Canada et les conseillers juridiques de la compagnie lors d'une série de rencontres avec le médiateur Vince Ready les 17, 18 et 30 septembre dernier à Toronto. Au cours de la réunion du 30 septembre, les représentants de l'AIMTA ont demandé à la compagnie de leur fournir certains renseignements. Comme la compagnie n'était pas en mesure de fournir ces renseignements à temps pour la réunion prévue du 1<sup>er</sup> octobre, celle-ci a été annulée et toutes les parties ont convenu de reporter les rencontres à une date ultérieure, lorsque l'information en question serait disponible. À l'heure actuelle, nos conseillers juridiques tentent d'obtenir d'autres renseignements de la compagnie.

L'information que l'AIMTA vise à obtenir d'Air Canada est de nature sensible sur le plan commercial. Il s'agit surtout de documents portant sur la planification opérationnelle de l'entreprise et de ses contrats d'achat de capacité. En vertu d'une ordonnance émise par le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), les conseillers juridiques de l'AIMTA et quelques représentants de notre groupe de direction ont signé des ententes de non-divulgence afin de pouvoir consulter ces documents de façon confidentielle.

Toutes les rencontres de médiation devant M<sup>e</sup> Vincent Ready sont assujetties à des exigences juridiques portant sur la confidentialité. En pratique, ceci revient à dire que ce qui se dit lors d'une médiation demeure confidentiel, comme c'est le cas lors du processus de négociation collective.

Il est nécessaire de tenir de telles rencontres pour la raison suivante : Le 15 avril 2014, l'AIMTA avait déposé deux demandes de déclaration d'employeur unique auprès du CCRI, l'une pour Air Canada rouge et l'autre pour Sky Regional, dont l'exploitation des vols est assurée sous le nom AC Express. En déposant une telle demande, le syndicat soutient que toutes les tâches effectuées chez ces deux compagnies qui correspondent aux champs d'application des conventions collectives en vigueur entre l'AIMTA et Air Canada appartiennent de droit à l'agent négociateur de l'AIMTA et ses membres en vertu des dispositions de ces conventions collectives. Ces deux demandes visent à protéger le travail et les emplois de nos membres travaillant actuellement chez Air Canada.

... /2

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

2/...

BULLETIN – À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA  
TRANSPORTEUR À FAIBLES COÛTS D'AIR CANADA  
MISE À JOUR

---

La demande de déclaration d'employeur unique s'inscrit dans un processus simultané à deux volets. La première partie représente le processus formel sur les points en litige entrepris à la suite du dépôt de la demande. Par ce processus, le syndicat vise à obtenir une décision exécutoire du CCRI en vertu du Code canadien du travail selon laquelle Air Canada et Air Canada rouge et Air Canada et Sky Regional (dont l'exploitation des vols est assurée sous le nom AC Express) représentent un employeur unique aux fins des relations de travail. Ce processus permet à chaque partie de livrer son plaidoyer écrit.

En même temps que le processus de litige, le CCRI tentera d'obtenir un règlement par la médiation. Le médiateur Vincent Ready a été nommé pour accompagner les parties dans ce processus qui vise à déterminer si les parties peuvent arriver à une entente sur ces questions par voie de médiation et ainsi éviter le recours au processus de litige.

Si les parties ne parviennent pas à une entente de cette façon, elles procéderont à des audiences sur le litige qui portera sur le bien-fondé de la demande auprès du CCRI. Ce processus est très semblable à la procédure devant le tribunal où le CCRI rend une décision définitive et obligatoire dans laquelle la demande est accueillie ou rejetée.

Nous vous encourageons à lire l'article de Kevin Howlett sur AC Express publié dans le numéro d'octobre de *Horizons*, l'entretien avec Ben Smith dans le numéro de novembre de *Horizons* et l'article de Ross Marowits intitulé « Encore Shaking Up Canadian Regional Flying » publié par La Presse Canadienne le 5 octobre dernier. Vous en connaîtrez davantage sur la vision d'Air Canada et sur la façon qu'elle compte se positionner afin de poursuivre sa croissance et augmenter sa compétitivité dans les marchés intérieur, international et des destinations soleil à l'aide de sa nouvelle stratégie fondée sur ses trois lignes aériennes.

Dès que de nouvelles dates de médiation seront fixées, nous vous les communiquerons.

Syndicalement,



Fred Hospes  
Président-directeur général  
District des transports 140, AIMTA

FH\mcb



**BULLETIN N<sup>o</sup> 035 – PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2014**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

---

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

**Halifax** – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Téloc.: 902-835-3841  
**Winnipeg** – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
**Calgary** – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
**Toronto** – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
**Vancouver** – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)  
**Montréal** – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

